



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2021

ABIONYX PHARMA

Société anonyme au capital de 1 232 133.20 euros
Siège social : 33-43 avenue Georges Pompidou – Bâtiment D, 31130 Balma
481 637 718 RCS Toulouse

Rapport financier semestriel

Semestre clos le 30 juin 2021

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier

Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2021 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.abionyx.com

Sommaire

- A.** Attestation du responsable
- B.** Rapport semestriel d'activité
- C.** Comptes consolidés résumés du semestre écoulé présentés sous forme consolidée
- D.** Rapport des commissaires aux comptes

Table des matières

A. ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
B. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
a. Faits marquants	4
b. Présentation générale	5
i) Présentation générale	5
ii) Chiffre d'affaires et produits opérationnels	5
iii) Recherche et développement – Sous-traitance	5
iv) Frais généraux et administratifs	6
v) Charges et produits financiers	6
vi) Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité	6
c. Comparaison des comptes des deux derniers exercices	6
i. Formation du résultat opérationnel et du résultat net	6
1. Chiffre d'affaires et produits opérationnels	6
2. Charges opérationnelles par fonction	7
3. Résultat financier	9
4. Impôt sur les sociétés	9
5. Résultat de base par action	10
ii. Analyse du bilan	10
1. Actifs non courants	10
2. Actifs courants	11
3. Capitaux propres	12
4. Passifs non courants	12
5. Passifs courants	12
C. COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU SEMESTRE ECOULE PRESENTES SOUR FORME CONSOLIDEE	13
A. INFORMATION SECTORIELLE RESUMEE	27
B. CHIFFRE D'AFFAIRES	27
C. FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX	28
D. FRAIS DE RECHERCHE	28
E. RESULTAT FINANCIER	29
F. RESULTAT PAR ACTION	29
G. ACTIFS NON COURANTS	30
H. ACTIFS COURANTS	31

I. CAPITAUX PROPRES	32
J. PROVISION	33
K. DETTES FINANCIERES COURANTES	34
L. DETTES DE LOCATION COURANTE	34
M. SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS PUBLICS	34
N. EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	35
O. PARTIES LIEES	35
P. PAIEMENT EN ACTIONS	36
Q. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	40
D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	41

A. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 9 septembre 2021

Monsieur Cyrille Tupin

Directeur Général

B. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Description des éléments majeurs de l'activité

a. Faits marquants

Les principaux facteurs ayant eu une incidence sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

En date du 2 mars 2021, ABIONYX annonce les résultats cliniques positifs de CER-001 dans une maladie rénale ultra-rare publiés en exclusivité dans la revue « Annals of Internal Medicine » :

- Efficacité du CER-001 dans l'indication rénale et ophtalmique
- Innovation thérapeutique de rupture de CER-001 dans les maladies rénales et en ophtalmologie
- Révélation du mécanisme d'action systémique de CER-001 Toulouse.

En date du 25 mars 2021, ABIONYX annonce la signature d'un partenariat stratégique avec GTP Biologics (Groupe Fareva) et V-Nano (groupe VBI Therapeutics) pour la bioproduction de la bio-HDL CER-001 en France :

- Redéveloppement en bio-ingénierie de la bio-HDL, CER-001
- Relocalisation de la bioproduction en France.

En date du 8 juin 2021, ABIONYX annonce le recrutement du premier patient dans l'étude clinique de phase 2a avec CER-001, la Bio-HDL pour le traitement de patients atteints de septicémie à haut risque de développer une lésion rénale aiguë :

- Évaluation de l'activité clinique en fonction de la dose de CER-001 dans la prévention des lésions rénales aiguës chez des patients en soins intensifs atteints de septicémie
- Un effet potentiellement modificateur sur la progression de la cascade inflammatoire dans la septicémie.

Impacts liés au COVID-19

L'exercice 2020 a été marqué par la pandémie de COVID-19 qui a fait l'objet d'une déclaration d'urgence sanitaire par l'Organisation Mondiale de la Santé le 30 janvier 2020.

Le Groupe a mis en œuvre toutes les mesures pour protéger la santé de ses salariés.

Le Groupe n'a pas reçu d'aides gouvernementales.

Cependant, la crise de la Covid-19 a affecté l'activité de la société, en l'obligeant à anticiper les achats de matière premières nécessaires à la production de son bio produit CER-001 et en retardant certaines opérations du fait du ralentissement générale des activités économiques, et d'autre part par le redémarrage de dépenses de R&D engagées sur le premier semestre 2021.

Evènement postérieur à la clôture semestrielle

Abionyx Pharma a annoncé, le 28 juillet 2021, que le Comité des médicaments orphelins (COMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a émis un avis positif sur la demande de désignation de médicament orphelin de la société pour son candidat-médicament CER-001, comme traitement potentiel de la déficience en lécithine-cholestérol acyltransférase (LCAT) caractérisée cliniquement par, d'une part, une anémie hémolytique et une insuffisance rénale, menant la plupart du temps à une

transplantation rénale, et d'autre part, par des opacités cornéennes. CER-001 est une bio-HDL mimétique, première de sa catégorie, qui cible directement le défaut métabolique sous-jacent de la déficience en LCAT.

b. Présentation générale

i) Présentation générale

Abionyx Pharma est une société anonyme de droit français dont le siège social est établi 33-43 avenue Georges Pompidou – Bâtiment D – 31130 Balma France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 481 637 718. La société est constituée sous le régime des sociétés anonymes à Conseil d'Administration.

ABIONYX Pharma est une société biotech de nouvelle génération qui entend contribuer à la santé grâce à des thérapies innovantes dans des indications sans traitement efficace ou existant, même les plus rares. Grâce à ses partenaires chercheurs, médecins, producteurs de biomédicaments et actionnaires, la société innove quotidiennement pour proposer des médicaments pour le traitement des maladies rénales et ophtalmologiques, ou de nouveaux vecteurs HDL utilisés pour la délivrance ciblée de médicaments.

Le Groupe réalise ses activités à Toulouse (France) et à Ann Arbor (Etats Unis). Le siège social est basé à Balma.

Depuis sa création en 2005, la Société a été financée par :

- des augmentations de capital
- des remboursements reçus au titre du crédit impôt recherche
- des avances remboursables accordées par Bpifrance (ex-Oséo)
- des produits financiers issus des placements des comptes à terme.

Les éléments financiers sont issus des comptes consolidés résumés du Groupe qui comprennent ABIONYX PHARMA SA (société mère – France) et Cerenis Therapeutics Inc. (filiale détenue à 100% - Etats-Unis).

ii) Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Au 30 juin 2021, le Groupe a comptabilisé un chiffre d'affaires de 27 K€.

iii) Recherche et développement – Sous-traitance

Les frais de recherche se sont élevés à 2 029 K€ au 30 juin 2021.

Les frais de recherche comprennent principalement les éléments suivants :

- les frais de personnel incluant les coûts directs et indirects des salariés du Groupe en charge des travaux de recherche et de développement ;
- les dépenses de sous-traitance et de consultants. Ces frais comprennent les frais d'études, les frais de dépôts et de maintien des brevets et les honoraires des experts et les amortissements des immobilisations utilisées dans le cadre des activités de recherche ;
- le crédit d'impôt recherche qui est présenté en diminution des frais de recherche.

iv) Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 584 K€ au 30 juin 2021.

Les frais généraux et administratifs comprennent principalement les éléments suivants :

- les frais de personnel administratifs ;
- les honoraires d'avocats, d'audit et de conseils ;
- les frais de déplacements ;
- les frais de location des locaux du siège.

v) Charges et produits financiers

Le résultat financier ressort excédentaire de 40 K€ au 30 juin 2021.

Le résultat financier est essentiellement composé des éléments suivants :

- les gains et les pertes réalisés sur le rachat d'action propres dans le cadre du contrat de liquidité ;
- les gains et les pertes observées sur le paiement des dettes fournisseurs en devises (principalement en USD et GBP)
- les produits financiers liés aux placements de trésorerie sur des comptes à terme.

vi) Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité

Les principaux facteurs ayant eu une incidence sur le semestre sont présentés ci-dessus dans la partie « Faits marquants ».

c. Comparaison des comptes des deux derniers exercices

i. Formation du résultat opérationnel et du résultat net

1. Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Au cours de la période, la société a constaté un chiffre d'affaires de 27K€ .

Dans le prolongement des résultats positifs dans le traitement d'une maladie rénale ultra-rare chez un patient en France, qui a conduit au décalage de la dialyse et à la diminution des dépôts lipidiques cornéens ayant permis d'améliorer la vision, ABIONYX Pharma a enregistré un chiffre d'affaires de 27 K€ sur la période, correspondant à la fourniture de CER-001 pour assurer le traitement d'un mois d'un patient dans le cadre d'une nouvelle ATUn.

Une ATU nominative est notamment délivrée par l'ANSM dans les conditions suivantes :

- Les spécialités sont destinées à traiter, prévenir ou diagnostiquer des maladies graves ou rares,
- Il n'existe pas de traitement approprié disponible sur le marché, sans possibilité d'inclusion d'un patient dans un essai clinique en cours,
- L'ATU nominative est délivrée à la demande et sous la seule responsabilité du médecin prescripteur, dès lors que le médicament est susceptible de présenter un bénéfice pour le patient.

2. Charges opérationnelles par fonction

ABIONYX PHARMA a choisi une présentation par fonction de son compte de résultat qui fournit une meilleure information financière.

Les charges opérationnelles comprennent les frais de recherche ainsi que les frais généraux et administratifs. La Société n'ayant pas d'activité commerciale, il n'y a pas de frais commerciaux.

Le montant total des frais de personnel (hors paiements en actions) sont ventilés entre les différentes fonctions s'élève à 409 K€ au 30 juin 2020 et à 406 K€ pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020.

Les frais de recherche évoluent de la manière suivante entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020 :

	30/06/2021	30/06/2020
	(K€)	(K€)
Frais de personnel	144	87
Paielements en actions	6	4
Sous traitance, consultants	1 959	375
Honoraires	322	144
Frais de déplacements	6	6
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	(50)
Crédit d'impôt recherche	(408)	(154)
TOTAL	2 029	412

Les frais de recherche se sont élevés à 2 029 K€ au 30 juin 2021 à comparer à 412 K€ au 30 juin 2020.

Cette augmentation de 1 617 K€ est expliquée par :

- Une augmentation de 1 584 K€ des frais de sous traitance et de consultants. Cette progression est principalement liée au lancement d'une nouvelle campagne de production du bio produit CER-001, initiée fin 2020, et au redémarrage de nouvelles activités de R&D ;
- Une progression de 178 K€ des honoraires de renouvellement et de défense des brevets suite au dépôt de nouveaux brevets, en lien avec la stratégie de l'entreprise
- En 2020, une reprise de provision de 50 K€ avait été constatée suite à un litige non avéré.
- Une progression de l'estimation du Crédit Impôt Recherche au 30 juin de 254 K€ en rapport avec la progression des frais de sous traitance des activités de R&D.

Les frais généraux et administratifs évoluent de la manière suivante entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020 :

	30/06/2021 (K€)	30/06/2020 (K€)
Frais de personnel	265	319
Paielements en actions	22	51
Honoraires	115	86
Locations	10	13
Frais de déplacements	8	12
Dotations aux amortissements et aux provisions	9	9
Dotation aux amortissements du droit d'utilisation	29	29
Autres	126	110
TOTAL	584	629

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 584 K€ au 30 juin 2021 et à 629 K€ sur le premier semestre 2020.

Les principales évolutions entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020 sont :

- La diminution des frais de personnel de 54 K€, car en 2020 il avait été provisionné une part variable sur les rémunérations. Le versement de la part variable accordée au Directeur Général a été soumise au vote de l'assemblée générale du 11 juin 2021.
- La charge concernant les paiements en actions de 22 K€ provient du plan accordé en février 2021 ;
- La progression des honoraires de 29 K€ est une des conséquences de la progression de l'activité R&D ;

La société veille à maîtriser ses frais généraux et administratifs.

Du fait de la progression des activités de R&D, le résultat opérationnel est passé d'une perte de 1 041 K€ au 30 juin 2020 à une perte de 2 586 K€ au 30 juin 2021.

3. Résultat financier

Le résultat financier ressort excédentaire de 41 K€ au 30 juin 2021, à comparer au produit de 121 K€ constaté au 30 juin 2020.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

	30/06/2021 (K€)	30/06/2020 (K€)
Produits des dépôts	0	50
Gain de change	14	4
Autres	67	135
Total Produits Financiers	81	189
Pertes de change	21	5
Frais financiers sur avances	0	0
Autres	20	63
Total Charges Financières	41	68
RESULTAT FINANCIER	40	121

Le résultat constaté au 30 juin 2021 provient principalement du résultat réalisé sur le rachat d'action opéré dans le cadre du contrat de liquidité.

Les produits financiers comptabilisés se composent principalement des éléments suivants :

- Les produits financiers liés à la rémunération des comptes à terme et produits de placements avaient générés un produit de 50 K€ au 30 juin 2020. Les placements étant arrivés à échéance le 31 mars 2020, ils n'ont pas été renouvelés ;
- Les gains de change correspondent aux effets des changements de parités monétaires lors des règlements effectués en devises auprès de prestataires (Dollar américain) ;
- les autres produits correspondent aux gains réalisés sur le rachat d'action propres dans le cadre du contrat de liquidité.

Les charges financières comprennent principalement :

- Les pertes de change (se référer au paragraphe ci-dessus relatif aux « Gains de change ») et
- Les autres charges sont quant à elles constituées des pertes réalisées sur le rachat d'action propres dans le cadre du contrat de liquidité.

4. Impôt sur les sociétés

Le résultat au 30 juin 2021 étant déficitaire, le Groupe n'a pas comptabilisé de charge d'impôt sur les sociétés.

5. Résultat de base par action

Le résultat net s'élève à (2 546) K€ au 30 juin 2021 à comparer à (920) K€ au 30 juin 2020.

Le résultat par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice) ressort respectivement à :

- (0,10) € au 30 juin 2021 ;
- (0,04) € au 30 juin 2020.

ii. Analyse du bilan

1. Actifs non courants

Les actifs non courants nets s'élèvent respectivement à 372 K€ au 30 juin 2021, à comparer à 255 K€ au 31 décembre 2020.

Ils regroupent les actifs incorporels, corporels, le droit d'utilisation relatif au contrat de location et les autres actifs non courants.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 45 K€ au 30 juin 2021, inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

Les frais de recherche engagés par la Société ne remplissant pas les critères d'activation prévus par IAS 38, ils ont été intégralement comptabilisés en charges.

Le Groupe est propriétaire de matériels de recherche, de matériel de transport, de matériel de bureau et de matériel informatique.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 90 K€ au 30 juin 2021 contre 91 K€ à la clôture des comptes consolidés 2020.

Au 30 juin 2021, les immobilisations corporelles se composent essentiellement de matériels de transport, de matériels informatiques, d'agencements et de mobilier de bureau pour les locaux du siège social. ABIONYX PHARMA n'est pas propriétaire des bâtiments.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, conformément à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- D'un actif non courant « Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- D'une dette de location au titre de l'obligation de paiement.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

Au 30 juin 2021, le montant de ce droit d'utilité ressort à 165 K€.

Le poste autres actifs non courants d'un montant de 72 K€ au 30 juin 2021 est composé du contrat de liquidité pour un montant de 57 K€ à comparer à 79 K€ au 31 décembre 2020 correspondant au solde en espèce du contrat.

Par ailleurs, ils comprennent également les dépôts relatifs à la location des bureaux.

2. Actifs courants

Les actifs courants nets s'élèvent respectivement à 6 812 K€ au 30 juin 2021, à comparer à 10 032 K€ au 31 décembre 2020.

Ils regroupent les comptes bancaires et équivalents de trésorerie ainsi que les autres actifs courants.

Les disponibilités comprennent les comptes courants bancaires ainsi que des dépôts à court terme qui se répartissent de la manière suivante :

	30/06/2021 (K€)	31/12/2020 (K€)
Compte courants bancaires	4 831	9 154
Dépôts à court terme	0	0
TOTAL	4 831	9 154

Les autres actifs se décomposent de la manière suivante :

	30/06/2021 (K€)	31/12/2020 (K€)
Créances fiscales	349	174
Créances sociales	0	0
Crédit d'impôt Recherche	1 025	617
Charges constatées d'avance	604	38
Autres	0	50
TOTAL	1 978	878

Les créances fiscales sont relatives principalement à un crédit de TVA ainsi qu'au solde de TVA déductible.

Le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais de Recherche » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses éligibles.

Le CIR 2020 n'a pas encore été remboursé (pour 617 K€) au 30 juin 2021. L'estimation du CIR relatif aux opérations de R&D réalisées au cours du premier semestre est de 408 K€.

3. Capitaux propres

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le montant des capitaux propres du Groupe ressort respectivement à 4 064 K€ et 6 629 K€.

Les capitaux propres se composent principalement des éléments suivants :

- Capital social pour 1 232 K€ au 30 juin 2021, inchangé par rapport au 31 décembre 2020 ;
- Primes d'émission liées au capital : 170 322 K€ au 30 juin 2021, inchangé par rapport au 31 décembre 2020 ;
- Pertes cumulées depuis l'exercice 2005 soit un montant de (176 730) K€ au 31 décembre 2020 et de (179 341) K€ au 30 juin 2021 ;
- Impact de l'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » sur les capitaux propres : 11 825 K€ au 30 juin 2021 (11 797 K€ au 31 décembre 2020) ;

4. Passifs non courants

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le montant des passifs non courants ressort respectivement à 171 K€ et 61 K€.

Ces passifs correspondent principalement aux :

- dette de location non courante pour 110 K€ ;
- provisions pour engagements de retraite pour 61 K€, inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

La provision pour engagements de retraite a été comptabilisée en conformité avec la norme IAS 19.

Au 30 juin 2021, le management de la société a procédé à une estimation des risques encourus.

5. Passifs courants

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, les passifs courants ressortent respectivement à 2 949 K€ et 3 598 K€.

Les autres passifs se décomposent de la manière suivante :

	30/06/2021 (K€)	31/12/2020 (K€)
Dette de location courante	55	24
Provisions courantes	931	931
Fournisseurs	1 746	2 411
Autres passifs	217	231
TOTAL	2 949	3 598

Les dettes de location courante correspondent à l'effet de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Les provisions ressortent à 931 K€ au 30 juin 2021, inchangées par rapport au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2019, une provision pour restructuration d'un montant de 931 K€ avait été maintenue dans les comptes. Cette provision correspondait à l'indemnité de rupture, y compris les charges sociales, à verser au Directeur Général suite à son départ en date du 18 décembre 2018. Au 30 juin 2021, aucun élément n'est venu modifier l'appréciation de l'évaluation de cette provision.

C. COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU SEMESTRE ECOULE PRESENTES SOUR FORME CONSOLIDEE

ETATS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	III.G	45	45
Immobilisations corporelles	III.G	90	91
Droit d'utilisation contrat de location	III.G	165	24
Autres actifs non courants	III.G	72	95
Impôts différés actifs		0	0
Total Actifs non courants		372	255
Stocks et en cours		0	0
Créances clients		3	0
Autres actifs courants	III.H	1 978	878
Disponibilités et équivalents de trésorerie	III.H	4 831	9 154
Total Actifs Courants		6 812	10 032
TOTAL ACTIFS		7 184	10 288

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capital	III.I	1 232	1 232
Primes liées au capital	III.I	170 322	170 322
Réserves et report à nouveau		(165 001)	(163 078)
Résultat de l'exercice		(2 546)	(1 886)
Réserves de conversion		57	39
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total Capitaux Propres		4 064	6 629
Dettes à long terme	III.M	0	0
Dettes de location non courante	III.L	110	0
Provision pour engagement retraite	III.J	61	61
Impôts différés passifs		0	0
Autres passifs non courants		0	0
Total Passif non courants		171	61
Dettes de location courante		55	24
Provisions courantes	III.J	931	931
Fournisseurs		1 746	2 411
Autres passifs courants		217	232
Dettes financières courantes	III.M	0	0
Total Passifs courants		2 949	3 598
TOTAL PASSIF		7 184	10 288

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	<i>III.B</i>	27	0
Cout de production		0	0
Frais administratifs et commerciaux	<i>III.C</i>	(584)	(629)
Frais de recherche	<i>III.D</i>	(2 029)	(412)
Résultat Opérationnel		(2 586)	(1 041)
Produits financiers	<i>III.E</i>	81	189
Charges financières	<i>III.E</i>	(41)	(68)
Résultat Financier		40	121
Impôt sur les bénéfices		0	0
RESULTAT NET		(2 546)	(920)
Nombre moyen d'actions (non dilué)	<i>III.F</i>	24 642 664	21 947 016
Résultat par action (€)	<i>III.F</i>	(0.10)	(0.04)
Nombre moyen d'actions diluées	<i>III.F</i>	25 618 377	23 015 069
Résultat dilué par action (€)	<i>III.F</i>	(0.10)	(0.04)

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL INTERMEDIAIRE

(en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net		(2 546)	(920)
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>			
- Réévaluation du passif sur les régimes à prestations définies		0	0
<i>Eléments recyclables en résultat</i>			
- Ecart de conversion		0	0
Résultat global		(2 546)	(920)

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Report à nouveau	Réserve conversion	Ecart actuariel	Autres Réserves	Total
Capitaux Propres 01/01/2020	21 947 016	1 097	168 621	(174 818)	92	(25)	11 699	6 666
Résultat Net				(920)				(920)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres								
Résultat Global				(920)				(920)
Augmentation de capital								
Paiements en actions							56	56
Réserve de conversion					2			2
Ecart actuariel (IAS 19)								
Actions Propres				(48)				(48)
Capitaux Propres 30/06/2020	21 947 016	1 097	168 621	(175 786)	94	(25)	11 755	5 756

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Report à nouveau	Réserve conversion	Ecart actuariels	Autres Réserves	Total
Capitaux Propres 01/01/2021	24 642 664	1 232	170 322	(176 730)	39	(30)	11 797	6 629
Résultat net				(2 546)				(2 546)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres								
Résultat Global				(2 546)				(2 546)
Paiements en actions							28	28
Réserve de conversion					18			18
Actions Propres				(65)				(65)
Capitaux Propres 30/06/2021	24 642 664	1 232	170 322	(179 341)	57	(30)	11 825	4 064

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat Net consolidé de la période		(2 546)	(920)
Dotation aux amortissements		12	9
Dotation aux provisions		3	(50)
Paiement en actions (IFRS 2)	III.P	28	56
Effet retraitement IFRS 16		0	0
Autres variations		(3)	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et charge d'impôt		(2 506)	(905)
Charge nette d'impôt		0	0
Charge nette d'intérêt sur emprunts		0	0
Flux de trésorerie avant variation du BFR		(2 506)	(905)
Variation du BFR		(1 762)	1 481
Impôts payés		0	0
Flux de Trésorerie lié à l'activité		(4 268)	576
Cession d'immobilisations corporelles		3	0
Cession d'immobilisations incorporelles		0	0
Acquisitions d'immobilisations Corporelles	III.G	(11)	(24)
Acquisition d'immobilisations Incorporelles		0	0
Flux de trésorerie lié à l'investissement		(8)	(24)
Augmentation de capital	III.I	0	0
Souscription BSA		0	0
Actions propres – contrat de liquidités	III.G	47	(71)
Remboursement avance BPI	III.M	0	0
Encaissement avances BPI	III.M	0	0
Flux de Trésorerie lié aux opérations de financement		(47)	(71)
Variation de Trésorerie Nette		(4 323)	481
Effet de change		0	0
Trésorerie à l'ouverture		9 154	8 330
Trésorerie à la clôture		4 831	8 811

ABIONYX PHARMA

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

SOMMAIRE

I – PRESENTATION DU GROUPE

II– PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION

III – NOTES DETAILLEES

- A. INFORMATIONS SECTORIELLES
- B. CHIFFRE D’AFFAIRES
- C. FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
- D. FRAIS DE RECHERCHE
- E. RESULTAT FINANCIER
- F. RESULTAT PAR ACTION
- G. ACTIFS NON COURANTS
- H. ACTIFS COURANTS
- I. CAPITAUX PROPRES
- J. PROVISIONS
- K. DETTES FINANCIERES
- L. DETTE DE LOCATION COURANTE
- M. SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS PUBLICS
- N. EVOLUTION DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET
- O. PARTIES LIEES
- P. PAIEMENT EN ACTIONS
- Q. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

I. PRESENTATION DU GROUPE

A. PRESENTATION DU GROUPE

Les présents états financiers consolidés comprennent Abionyx Pharma SA (ci-après « Abionyx Pharma ») et sa filiale américaine Cerenis Inc. (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Cerenis Inc est détenue à 100% par Abionyx Pharma SA.

Abionyx Pharma est une société anonyme de droit français dont le siège social est établi 33-43 avenue Georges Pompidou – Bâtiment D – 31130 Balma France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 481 637 718. La société est constituée sous le régime des sociétés anonymes à Conseil d'Administration.

ABIONYX Pharma est une société biotech de nouvelle génération qui entend contribuer à la santé grâce à des thérapies innovantes dans des indications sans traitement efficace ou existant, même les plus rares. Grâce à ses partenaires chercheurs, médecins, producteurs de biomédicaments et actionnaires, la société innove quotidiennement pour proposer des médicaments pour le traitement des maladies rénales et ophtalmologiques, ou de nouveaux vecteurs HDL utilisés pour la délivrance ciblée de médicaments.

Le Groupe réalise ses activités à Toulouse (France) et à Ann Arbor (Etats Unis). Le siège social est basé à Balma.

B. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les principaux facteurs ayant eu une incidence sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

En date du 2 mars 2021, ABIONYX annonce les résultats cliniques positifs de CER-001 dans une maladie rénale ultra-rare publiés en exclusivité dans la revue « Annals of Internal Medicine » :

- Efficacité du CER-001 dans l'indication rénale et ophtalmique
- Innovation thérapeutique de rupture de CER-001 dans les maladies rénales et en ophtalmologie
- Révélation du mécanisme d'action systémique de CER-001 Toulouse.

En date du 25 mars 2021, ABIONYX annonce la signature d'un partenariat stratégique avec GTP Biologics (Groupe Fareva) et V-Nano (groupe VBI Therapeutics) pour la bioproduction de la bio-HDL CER-001 en France :

- Redéveloppement en bio-ingénierie de la bio-HDL, CER-001
- Relocalisation de la bioproduction en France.

En date du 8 juin 2021, ABIONYX annonce le recrutement du premier patient dans l'étude clinique de phase 2a avec CER-001, la Bio-HDL pour le traitement de patients atteints de septicémie à haut risque de développer une lésion rénale aiguë :

- Évaluation de l'activité clinique en fonction de la dose de CER-001 dans la prévention des lésions rénales aiguës chez des patients en soins intensifs atteints de septicémie
- Un effet potentiellement modificateur sur la progression de la cascade inflammatoire dans la septicémie.

Les principaux facteurs ayant eu une incidence sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020

En date du 8 janvier 2020, le Groupe a annoncé que l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) a accordé une Autorisation Temporaire d'Utilisation nominative (ATUn) pour CER-001 dans une maladie rénale ultra-rare sans traitement existant.

Dans le cadre de sa stratégie de focalisation sur les actifs existants et compte tenu de la disponibilité actuelle de stocks de flacons de CER-001, ABIONYX Pharma s'est engagé à fournir gracieusement le produit sur une période de trois mois.

En France, l'utilisation de spécialités pharmaceutiques ne bénéficiant pas encore d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) et ne faisant pas l'objet d'un essai clinique, est conditionnée à l'obtention préalable d'une ATUn de l'ANSM. Les données actuelles ne permettent pas de présumer d'un rapport bénéfice-risque favorable à l'utilisation de CER-001 dans le cadre de cette ATU nominative.

Une ATU nominative est notamment délivrée par l'ANSM dans les conditions suivantes :

- Les spécialités sont destinées à traiter, prévenir ou diagnostiquer des maladies graves ou rares,

- Il n'existe pas de traitement approprié disponible sur le marché, sans possibilité d'inclusion d'un patient dans un essai clinique en cours,
- L'ATU nominative est délivrée à la demande et sous la seule responsabilité du médecin prescripteur, dès lors que le médicament est susceptible de présenter un bénéfice pour le patient.

Impacts liés au COVID-19

L'exercice 2020 a été marqué par la pandémie de COVID-19 qui a fait l'objet d'une déclaration d'urgence sanitaire par l'Organisation Mondiale de la Santé le 30 janvier 2020.

Le Groupe a mis en œuvre toutes les mesures pour protéger la santé de ses salariés.

Le Groupe n'a pas reçu d'aides gouvernementales.

Cependant, la crise de la Covid-19 a affecté l'activité de la société, en l'obligeant à anticiper les achats de matière premières nécessaires à la production de son bio produit CER-001 et en retardant certaines opérations du fait du ralentissement générale des activités économiques, et d'autre part par le redémarrage de dépenses de R&D engagées sur le premier semestre 2021.

C. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Abionyx Pharma a annoncé, le 28 juillet 2021, que le Comité des médicaments orphelins (COMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a émis un avis positif sur la demande de désignation de médicament orphelin de la société pour son candidat-médicament CER-001, comme traitement potentiel de la déficience en lécithine-cholestérol acyltransférase (LCAT) caractérisée cliniquement par, d'une part, une anémie hémolytique et une insuffisance rénale, menant la plupart du temps à une transplantation rénale, et d'autre part, par des opacités cornéennes. CER-001 est une bio-HDL mimétique, première de sa catégorie, qui cible directement le défaut métabolique sous-jacent de la déficience en LCAT.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

A. PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES

i) Principes Généraux

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2021 ont été préparés en conformité avec IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2021 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, présentés dans la Note II « Principes Comptables et méthodes d'évaluation » des comptes consolidés au 31 décembre 2020, à l'exception des points présentés au paragraphe « Nouvelles normes et interprétations IFRS » ci-dessous.

Le référentiel IFRS comprend :

- les normes IFRS ;
- les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) ;
- Décisions de l'IFRS IC.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Au 30 juin 2021, la société ne dispose pas d'instruments financiers de ce type.

Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant. Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant. Les charges du compte de résultat sont présentées par nature.

ii) Nouvelles normes, mises à jour et interprétations

Au 30 juin 2021, le groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2020 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2021.

Textes d'application obligatoire au 30 juin 2021

- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 ;
- Amendements à IAS 1.

Ces textes n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2021.

Le Groupe n'a pas appliqué de textes par anticipation.

B. METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre et les méthodes de consolidations appliquées par le Groupe sont identiques à celles pratiquées au 31 décembre 2020.

Les filiales placées sous le contrôle exclusif du Groupe sont consolidées.

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

Dollar US	30-06-2021	31-12-2020	30-06-2020
Taux moyen	1,2057	1,1413	1,1014
Taux de clôture	1,1884	1,2271	1,1198

C. SAISONNALITE

Le Groupe intervenant dans le domaine de la recherche, il n'y a aucun effet de saisonnalité sur ses activités.

D. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Estimations et jugements comptables significatifs

En vue de la préparation des états financiers, le Conseil d'Administration peut être amené à procéder à des estimations et à faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, ainsi que sur les informations fournies dans les notes annexes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité ;
- L'évaluation de la dette sur loyers ;
- L'évaluation des engagements sociaux ;
- Le crédit d'impôt recherche ;
- L'estimation des paiements futurs liés à l'échéancier des avances remboursables, l'avancée technique des études menées par le Groupe et de la capacité du Groupe à financer ces projets jusqu'à leur terme ;
- La charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés ;
- Evaluation à la juste valeur des paiements en actions.

Au 30 juin 2021, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés intermédiaires ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date de clôture semestrielle.

Continuité de l'exploitation

La société a pour activité de développer des produits innovants, ce qui implique une phase de recherche et de développement de plusieurs années. Elle doit donc trouver des financements externes durant cette période pour faire face aux dépenses liées à ses travaux de recherche.

Depuis sa constitution, la société a financé ses activités grâce à plusieurs financements par actions, avances conditionnelles et crédit d'impôt recherche. A ce jour, la Société n'a pas de revenus de produits, et la direction s'attend à ce que les pertes d'exploitation se poursuivent dans un avenir prévisible jusqu'à ce que, le cas échéant, elle génère des revenus de la vente d'un de ses candidats médicaments en développement ou de revenus issus de possible accord de partenariat que la société viendrait à signer.

La perte au titre du premier semestre 2021 s'élève à (2 546) K€ et le report à nouveau comptabilisé au 30 juin 2021 à (165 001) k€. Au 30 juin 2021, la société dispose d'une trésorerie de 4 831 K€ contre 9 154 K€ au 31 décembre 2020.

Ce niveau de perte et de consommation de trésorerie (- 4 323 K€) s'explique d'une part par la crise de la Covid-19 qui a affecté l'activité de la société, en l'obligeant à anticiper les achats de matière premières nécessaires à la production de son bio produit CER-001 et en retardant certaines opérations du fait du ralentissement générale des activités économiques, et d'autre part par le redémarrage de dépenses de R&D engagées sur le premier semestre 2021.

Sur la base des prévisions de trésorerie, la société aura besoin de trouver des financements complémentaires à encaisser au plus tard avant la fin du premier trimestre 2022.

La direction étudie d'ores et déjà différentes options pour financer son activité sur les 12 prochains mois dont :

- une augmentation de capital avec l'entrée éventuelle de nouveaux partenaires (placement privé, offre publique, « equity line » ou instruments de capitaux),
- un financement sous forme de dette (émission obligataire, avance remboursable ou « venture loan »),
- la poursuite des discussions en cours en vue de la conclusion d'un partenariat sur l'un de ses produits ou programme pouvant faire l'objet d'un versement à la signature (upfront paiement) et lors de franchissement d'étape (milestones).

La direction a estimé, sur la base de l'historique et de sa connaissance du marché, que ces scénarios avaient une chance raisonnable de se concrétiser dans les délais requis.

Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation dans ce contexte.

III. NOTES DETAILLEES

A. INFORMATION SECTORIELLE RESUMEE

L'application de la norme IFRS8 a conduit la société qui est mono activité à ne reconnaître qu'un seul segment opérationnel : l'activité de recherche et de développement de mise au point de médicaments innovants.

B. CHIFFRE D'AFFAIRES

Au 30 juin 2021, le Groupe a comptabilisé un chiffre d'affaires de 27 K€.

Dans le prolongement des résultats positifs dans le traitement d'une maladie rénale ultra-rare chez un patient en France, qui a conduit au décalage de la dialyse et à la diminution des dépôts lipidiques cornéens ayant permis d'améliorer la vision, ABIONYX Pharma a enregistré un chiffre d'affaires de 27 K€ sur la période, correspondant à la fourniture de CER-001 pour assurer le traitement d'un mois d'un patient dans le cadre d'une nouvelle ATUn.

C. FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux se décomposent de la manière suivante :

Nature	30-06-2021	30-06-2020
Salaires et charges sociales	265	319
Paiement en actions	22	51
Frais de déplacements	8	12
Avocats	32	32
Consultants	83	54
Dotation aux Amortissements et Provision	9	9
Dotation aux amortissements du droit d'utilisation	29	29
Autres	136	123
TOTAL	584	629

D. FRAIS DE RECHERCHE

Les frais de recherche se répartissent de la manière suivante :

Nature	30-06-2021	30-06-2020
Salaires et charges sociales	144	87
Paiement en actions	6	4
Coûts R&D	1 959	375
Autres	328	100
Crédit d'impôt recherche	(408)	(154)
TOTAL	2 029	412

E. RESULTAT FINANCIER

Les charges et les produits financiers se répartissent de la manière suivante :

Nature	30-06-2021	30-06-2020
<i>Produits financiers</i>		
Produits sur dépôts	0	50
Gain de change	14	4
Autres produits financiers	67	135
TOTAL	81	189
<i>Charges financières</i>		
Pertes de change	21	5
Charges financières BPI	0	0
Autres charges financières	20	63
TOTAL	41	68
RESULTAT FINANCIER	40	121

Au 30 juin 2021, les autres produits et les autres charges sont essentiellement composées des boni et des mali sur les rachats d'actions propres.

F. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'obtient en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période.

Résultat par action	30-06-2021	30-06-2020
Résultat net	(2 546)	(920)
Nombre moyen d'actions	24 642 664	21 947 016
Résultat par action (€)	(0.10)	(0.04)

Le résultat par action dilué s'obtient en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions dilué.

Résultat par action	30-06-2021	30-06-2020
Résultat net	(2 546)	(920)
Nombre moyen d'actions	25 618 377	23 015 069
Résultat par action (€)	(0.10)	(0.04)

Au 30 juin 2021, le résultat net étant une perte, les BSPCE, BSA, Actions gratuites et stock-options donnant droit au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs. Ainsi, le résultat dilué par action était identique au résultat de base par action.

G. ACTIFS NON COURANTS

i) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 45 K€ au 30 juin 2021 (45 K€ à la clôture des comptes consolidés 2020).

ii) Immobilisations corporelles

Le Groupe est propriétaire de matériels de laboratoire, de matériel de bureau et de matériel informatique.

Abionyx Pharma n'est pas propriétaire des bâtiments.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 90 K€ au 30 juin 2021 contre 91 K€ à la clôture des comptes consolidés 2020.

Au 30 juin 2021, les immobilisations corporelles se composent essentiellement de matériels informatiques, d'agencements, de matériel de transport et de mobilier de bureau pour les locaux du siège social.

Le montant des dotations aux amortissements au 30 juin 2021 est de 12 K€.

iii) Droit d'utilisation relatif au contrat de location

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a un droit de contrôler cet actif.

Les contrats de location du Groupe porte uniquement sur des actifs immobiliers,

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- d'un actif non courant « Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- d'une dette de location au titre de l'obligation de paiement.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, sont comptabilisés directement en charges.

À la date de mise à disposition du bien, le droit d'utilisation évalué comprend : le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l'actif ainsi que les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

Au 30 juin 2021, le montant de ce droit d'utilité ressort à 165 K€. Au 31 mai 2021, le Groupe a conclu un nouveau bail concernant son siège social. Compte tenu de la durée du bail et des conditions de résiliation prévues au bout de 3 ans, cette durée a été retenue par le Groupe.

iv) Autres actifs non courants

	30-06-2021	31-12-2020
Dépôts	16	16
Contrat de liquidité	56	79
TOTAL	72	95

Le poste "Autres actifs non courants" est composé des dépôts relatifs à la location des bureaux du siège social et du solde en espèces du contrat de liquidité.

H. ACTIFS COURANTS

i) Autres actifs courants

	30-06-2021	31-12-2020
Créances fiscales	349	174
Créances sociales	0	0
Crédit impôt recherche	1 025	617
Charges constatées d'avances	604	38
Autres créances	0	50
TOTAL	1 978	879

Les créances fiscales sont relatives principalement à un crédit de TVA ainsi qu'au solde de TVA déductible.

Le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais de Recherche » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses éligibles.

Le CIR 2020 n'a pas encore été remboursé au 30 juin 2021.

ii) Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présents dans le tableau de flux de trésorerie et dans le bilan comportent :

- La trésorerie ;
- Les placements à court terme (Comptes à terme à taux progressif et comptes rémunérés).

	30-06-2021	31-12-20
Trésorerie	4 831	9 154
Placements à court terme	0	0
TOTAL	4 831	9 154

I. CAPITAUX PROPRES

Le capital social a évolué de la manière suivante sur la période :

Date	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action	Capital social cumulé en €	Prime d'émission cumulée en €
01/07/2020	21 947 016	0.05	1 097 351	168 619 211
Clôture 31/12/2020	24 642 664	0.05	1 232 133	170 319 807
Semestrielle 30/06/2021	24 642 664	0.05	1 232 133	170 319 807

Il n'y a pas eu d'opérations sur le capital au cours du premier semestre.

J. PROVISION

Les provisions sont détaillées de la manière suivante :

	30-06-2021	31-12-2020
Engagement de retraite	61	61
Risques et litiges	0	0
Provisions non courantes	61	61
Provision restructuration	931	931
Provision courantes	931	931
TOTAL	992	992

i) Autres provisions

Au 30 juin 2021, le management de la société a procédé à une estimation des risques encourus. Cette analyse n'a pas donné lieu à la comptabilisation de provisions au 30 juin 2021.

Au 31 décembre 2020, une provision pour restructuration d'un montant de 931 K€ avait été maintenue dans les comptes. Cette provision correspondait à l'indemnité de rupture, y compris les charges sociales, à verser au Directeur Général suite à son départ en date du 18 décembre 2018. Au 30 juin 2021, aucun élément n'est venu modifier l'appréciation de l'évaluation de cette provision.

ii) Engagements de retraite

Le Groupe comptabilise les engagements de départ en retraite en conformité avec la norme IAS 19.

Cet engagement ne concerne que les salariés de la filiale française.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

Hypothèses	30-06-2021	31-12-2020
Taux actualisation	0.34%	0.34%
Table de mortalité	INSEE 2013	INSEE 2013
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	43%	43%
Taux d'augmentation des salaires	3%	3%
Taux de rotation du personnel	5%	5%

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant : provision non courante, pour le montant de l'engagement total.

Au 30 juin 2021, aucun mouvement n'est intervenu. Le montant de la provision au 31 décembre 2020 de 61 K€ a été maintenu dans les comptes annuels au 30 juin 2021. L'évolution des paramètres de calcul dont le taux d'actualisation sur le premier semestre 2021 a été considéré comme non significatif sur le montant de l'engagement.

K. DETTES FINANCIERES COURANTES

Les dettes financières courantes sont nulles au 30 juin 2021 tout comme au 31 décembre 2020.

L. DETTES DE LOCATION COURANTE

Les dettes de location courante ressortent à 55 K€ et correspondent à la part courante des dettes de location.

M. SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS PUBLICS

i) Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Le crédit d'Impôt Recherche est remboursé par l'administration fiscale française au cours de l'exercice suivant. Il est présenté au bilan dans les autres actifs courants.

Le produit d'impôt correspondant à chaque période ressort à :

K €	30-06-2021	31-12-2020	30-06-2020
CIR	408	617	154

ii) Avances remboursables BPI

Le Groupe a obtenu des avances remboursables de la part de la BPI.

Au 31 décembre 2020, le Groupe avait comptabilisé en produits financiers un montant de 900 K€ correspondant à l'abandon de créance relatif à l'avance Bpifrance 2012 notifié sur le mois de décembre 2020.

Au 30 juin 2021, il n'y a plus d'avances remboursables dans les comptes du Groupe.

N. EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	Ref.	Ouverture	Flux de trésorerie	Variation « Non Cash »	Clôture
Dette de location	Note III.L	(24)	0	(141)	(165)
Trésorerie ou équivalents de trésorerie	Note III.H.	9 154	(4 323)	0	4 831
TOTAL		9 130	(4 323)	(141)	4 666

La variation « Non Cash » de 141 K€ correspond à une consommation de 24 K€ correspondant à la dette de location de l'ancien bail et à la constatation d'un flux de 165 K€ correspondant à la dette de location sur le bail renégocié.

O. PARTIES LIEES

Le conseil d'administration a prévu une indemnité de rupture à verser au directeur général en cas de révocation ou de non renouvellement de son mandat non consécutif à une violation de la loi ou des statuts de la société ou à une faute grave.

Le montant des rémunérations accordées aux trois membres du Comité Exécutif est détaillé ci-dessous :

	30-06-2011	30-06-2020
Salaires part fixe	185	151
Salaire part variable	61	0
Avantages en nature	7	5
Charges sociales	109	67
TOTAL	362	223

Au 30 juin 2021, la part variable correspond au montant provisionné au 31 décembre 2020 et versé au cours du semestre.

Les avantages postérieurs à l'emploi, les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail sont nuls au 30 juin 2020 et au 30 juin 2021.

P. PAIEMENT EN ACTIONS

Depuis sa création, la société a accordé plusieurs plans de stock-options, de BSA (Bons de Souscriptions d'Actions), de BSPCE (Bons de Souscriptions Pour la Création d'Entreprise) ainsi que des actions gratuites.

Principales caractéristiques des plans

BSA – BSPCE - Stock-options

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société, membres du Conseil d'administration et membres du Comité scientifique ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à la juste valeur à la date d'octroi ;
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an.

AGA de performance

Les principales données relatives à ce plan sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et mandataires éligibles de la Société ;
- L'attribution définitive des actions interviendra, sous réserve du respect des conditions de performance prévues ci-après, à l'issue d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, à savoir le 10 décembre 2021 (ci-après la « Période d'acquisition »).
- Le présent plan ne prévoit pas de condition de présence concernant l'attribution définitive des actions.

L'attribution définitive des actions gratuites interviendra avant la date d'attribution définitive susvisée, dans les cas visés ci-dessous :

- En cas de décès du bénéficiaire avant la date d'attribution définitive susvisée, ses ayants-droit peuvent demander l'attribution des actions pendant un délai de six mois à compter du décès.
- En cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième catégorie prévue à l'article L.341-4 code de la sécurité sociale, les actions qui lui ont été attribuées seront attribuées définitivement avant la date d'attribution définitive susvisée.

L'attribution définitive des actions est soumise au respect des conditions de performance suivantes dans les proportions précisées ci-après :

- 30% des actions seront attribuées définitivement si pendant la Période d'acquisition, le cours de clôture de l'action Abionyx dépasse 0,60 euro pendant au moins 50 jours non nécessairement consécutifs.
- 35% des actions seront attribuées définitivement si pendant la Période d'acquisition, un produit de la société démontre « un signal positif clinique chez l'homme » au regard des résultats cliniques.
- 35% des actions seront attribuées définitivement si pendant la Période d'acquisition, la société signe un partenariat sur l'un de ses produits.

Le niveau d'atteinte des conditions de performance et le nombre d'actions attribuées définitivement seront constatés par le Conseil d'administration, au regard des conclusions du SAB pour le second critère lié aux résultats cliniques, préalablement à l'attribution définitive desdites actions.

En cas d'opération de changement de contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, les conditions de performance susvisées seront réputées intégralement satisfaites.

Aucune période de conservation n'est prévue.

Les actions attribuées gratuitement pourront être librement cédées par leurs bénéficiaires à compter du 10 décembre 2021 (sous réserve de leur attribution définitive), sous certaines réserves rappelées dans le Plan 2019.

Les actions gratuitement attribuées aux bénéficiaires seront des actions ordinaires nouvelles à émettre par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves.

A compter de leur attribution définitive, les actions seront immédiatement assimilables et porteront jouissance courante. Elles auront ainsi droit à la totalité des dividendes dont le détachement du coupon interviendra postérieurement à leur attribution définitive.

AGA de performances, Stock options, BSPCE et BSA Accordées

	Nombre d'options 30-06-2021	Cours moyen d'exercice 30-06-2021	Nombre d'options 31-12-2020	Cours moyen d'exercice 31-12-2020
Montant début de période	921 127	2.05	1 082 644	3.10
Options accordées	87 608	0.88	0	0.00
Options exercées	0	0	0	0.00
Options expirées et caduques	(20 100)	8.74	161 517	9.09
Montant fin de période	988 635	1.81	921 127	2.05

iii) **Détail des plans accordés**

Le tableau ci-après fournit le résultat des évaluations unitaires des options attribuées et en rappelle les hypothèses.

Type de plan	Date d'octroi	Nombre d'instruments accordés	Nombre d'instruments annulés	Nombre d'instruments exercés	Nombre d'instruments vestés	Prix d'exercice (€)
BCE	2006	76 500	33 250	43 250	0	5,45
Options	2006	222 500	142 412	80 088	0	4,22 / 7,32
BSA	2006	15 000	15 000	0	0	7,32
BCE	2007	64 376	64 376	0	0	7,32
Options	2007	250 626	250 626	0	0	7,32
BSA	2007	48 250	48 250	0	0	7,32
BCE	2008	236 475	236 475	0	0	7,69
Options	2008	68 950	68 950	0	0	7,69
BSA	2008	10 000	10 000	0	0	7,69
BCE	2009	163 800	162 775	1 025	0	7,66
Options	2009	131 300	130 300	1 000	0	7,66
BSA	2009	10 000	10 000	0	0	7,66
Options	2010	85 500	85 500	0	0	7,77 / 8,74
BSA	2010	43 250	43 250	0	0	7,77 / 8,74
BCE	2010	83 000	83 000	0	0	7,77
BCE	2011	303 000	236 865	56 135	10 000	8,74 / 9,31
Options	2011	112 500	112 500	0	0	8,74 / 9,31
BSA	2011	0	0	0	0	8,74
BCE	2012	191 381	174 781	0	16 600	9,31
BSA	2012	77 667	77 667	0	0	9,31
Options	2012	41 100	41 100	0	0	9,31
BCE	2013	443 714	422 314	0	21 400	9,49
Options	2013	166 286	166 286	0	0	9,49

BSA	2013	74 000	74 000	0	0	9,49
AGA	2015	365 000	0	365 000	0	12,16
AGA	2016	200 000	160 000	40 000	0	11,70
AGA	2016	5 000	0	5 000	0	8,40
BSA	2016	133 000	33 250	0	99 750	9,36
Options	2016	134 417	134 417	0	0	9,36
BSA	2018	40 000	0	0	40 000	1,70
AGA	2019	713 277	0	0	713 277	0,37
AGA	2021	87 608	0	0	87 608	0,88
TOTAL		4 597 477	3 017 344	591 498	988 635	

iv) **Situation au 30 juin 2021**

Options exercées

Au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, aucune option n'a été exercée.

Options accordées

Au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, 87 608 AGA de performance ont été accordées selon les mêmes modalités que le plan d'AGA de décembre 2019. Cependant, l'attribution définitive ne sera réalisée que si la condition de performance liée à la conclusion d'un partenariat est atteinte.

Impact sur le compte de résultat

Au titre de la période, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	30-06-2021	30-06-2020
Paiement en actions – Produit de la période	0	0
Paiement en actions – Charge de la période	28	56

Q. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

La liste des sociétés consolidées est détaillée ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège Social	Méthode de consolidation			% contrôle			% intérêt		
		06-2020	12-2020	06-2021	06-2020	12-2020	06-2021	06-2020	12-2020	06-2021
Abionyx Pharma SA	33-43 avenue Georges Pompidou – Bâtiment D 31130 Balma - France –	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère	Société Mère
Cerenis Inc	PO BOX 861 Lakeland, MI 48143 - USA –	Consolidé	Consolidé	Consolidé	100%	100%	100%	100%	100%	100%

ABIONYX PHARMA

Société anonyme

33-43 AVENUE GEORGES POMPIDOU

BATIMENT D,

31130 BALMA

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021

Aux actionnaires de la société ABIONYX PHARMA

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Labège et Bordeaux, le 9 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG SA

Deloitte & Associés

Pierre SUBREVILLE Stéphane LEMANISSIER